

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 11890 du 1^{er} décembre 2011 portant promotion de sous-officiers de réserve
du commandement de la gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie**

NOR : IOCJ1122608S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu la décision n° 11666 du 23 novembre 2011 (NOR : IOCJ1122607S),

Décide :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Article 1^{er}

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2011 :

PUERTAS Robert	Nigend : 142 782
BREINE Emmanuel	Nigend : 141 893
BESCOND Jean-Yves	Nigend : 122 607

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2011 :

DURAND Marcel	Nigend : 119 847
ROUSSEL François	Nigend : 156 371
CONCHOU Alain	Nigend : 138 094
BOISADAN Pascal	Nigend : 131 982

Article 3

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2011 :

BEANOU Franck	Nigend : 180 170
GUIER Yves	Nigend : 96 540

Fait le 1^{er} décembre 2011.

Pour le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer et par délégation :

*Le colonel,
commandant en second,*

P. MAIGUY